

3.1 ANNEXE «A» Barème des frais aux utilisateurs 2021

TAUX ANNUEL DE BASE :

450.00 \$

RÉSIDENTIEL

Résidence privée		450.00 \$
Appartement (chaque unité)		450.00 \$
Garderie		450.00 \$
Maison de pension (par pensionnaire, 5 et moins)	20% du taux de base	90.00 \$
Piscine	12.5% du taux de base	56.25 \$
Autres activités à domicile *	50% du taux de base	225.00 \$

* Les activités à domicile permises sont détaillées à l'article 3.7 de l'arrêté de zonage n° 27-2018

❖ Résidence située à l'extérieur des limites de la Ville

Eau et égout (2 services)	1.5 fois le taux de base	675.00 \$
Eau seulement (1 service = 85%)	1.5 fois le taux de base x 85%	573.75 \$

COMMERCIAL

• Commerce :

Commerce (chaque unité)		450.00 \$
Commerce avec toilettes publiques	2 fois le taux de base	900.00 \$
Commerce à grande surface	2 fois le taux de base	900.00 \$
Commerce avec service commun	50% du taux de base	225.00 \$

• Restauration, hôtellerie et foyer de 6 pensionnaires et plus :

Cuisine		450.00 \$
Salle à manger		450.00 \$
Lounge / bar		450.00 \$
Buanderie		450.00 \$
Chambre avec services	25% du taux de base	112.50 \$
Chambre avec services commun	20% du taux de base	90.00 \$
Piscine intérieure	37.5% du taux de base	168.75 \$

• Garage :

Mécanique		450.00 \$
Débosselage		675.00 \$
Lave-auto à pression	1.5 fois le taux de base	900.00 \$
Service de lavage de voiture	2 fois le taux de base	900.00 \$

INDUSTRIEL

Industrie	2 fois le taux de base	900.00 \$
Office moulin	2 fois le taux de base	900.00 \$
Usine (moulin)	10 fois le taux de base	4 500.00 \$
Atelier de réparation de machineries lourdes	2 fois le taux de base	900.00 \$

INSTITUTIONNEL

Institution bancaire	2 fois le taux de base	900.00 \$
Commission scolaire (par personne)	10% du taux de base	45.00 \$
Édifice gouvernemental	2 fois le taux de base	900.00 \$

CAS PARTICULIER (taux arrondi)

Terrain de camping - avec services d'eau et d'égout	25% du taux de base	9.40 \$ / mois
Terrain de camping - avec service d'eau seulement (85%)	25% du taux de base x 85%	7.95 \$ / mois
Terrain de camping - avec services commun	20% du taux de base	7.50 \$ / mois
Cantine saisonnière	1 fois le taux de base	37.50 \$ / mois
Cantine saisonnière avec toilettes publiques	2 fois le taux de base	75.00 \$ / mois

Calcul utilisé pour déterminer le taux par mois ou par jour :

- ↳ **Par MOIS :** # d'unité x Taux en vigueur ÷ 12 mois
↳ **Par JOUR :** # d'unité x Taux en vigueur ÷ 365 jours

BRANCHEMENT - Installation de nouveaux services municipaux

Excavation : 1 007.00 \$

Montant de base déterminé pour le branchement d'un ou de plusieurs services, sans tenir compte des travaux de plomberie. Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période de 4 heures, plus 2 voyages de gravier.

Manutention de matériaux et travaux : 191.75 \$

Montant additionnel ajouté au montant de base pour chaque branchement (eau potable, égouts sanitaires et égouts pluviaux). Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période d'une heure.

1^{er} service - Eau potable :

Service de ¾" 672.15 \$
Service de 1" 981.02 \$
Service de 1½" 1 703.52 \$
Service de 2" 2 111.26 \$

2^e service - Égout sanitaire :

Service de 4" 300.85 \$
Service de 6" 704.41 \$

3^e service - Égout pluvial :

Service de 4" 216.78 \$
Service de 6" 365.48 \$

★ Réduction accordée seulement aux branchements effectués à l'intérieur des limites municipales

906.28 \$

Exemple de calcul concernant un branchement **résidentiel** incluant les trois services municipaux :

Prix de base pour excavation	1 007.00 \$
Travaux de branchement (181.75\$ pour chaque service)	575.25 \$
Service pour l'eau potable de ¾"	672.15 \$
Service d'égout sanitaire de 4"	300.85 \$
Service d'égout pluvial de 4"	216.78 \$
Total	<u>2 772.03 \$</u>
Moins la réduction accordée par la municipalité	1 172.03 \$
Frais de branchement exigé	<u><u>1 600.00 \$</u></u>

N.B. Les montants de base sont déterminés selon les couts du marché en vigueur en 2021.

AUTRES

- **Frais d'ouverture :** 50.00 \$
Pour toutes ouvertures ou réouvertures du service d'eau (valve)
- **Certificat d'attestation :** 40.00 \$
- **Vente d'eau pour piscine ou autre :** Facturation minimale de 50.00\$
ou
2.98 \$ / 1000 litres
ou
13.56 \$ / 1000 gallons

Veillez prendre en note que tous ces tarifs ne sont pas assujettis à la taxe.

